## Congrès d'orientation 2023 - Motion « Action Syndicale »

Pour signer la motion : <u>action.syndicale@free.fr</u>
Site : http://action.syndicale.free.fr



## Rassemblé·es dans l'action pour lutter pour les acquis et gagner de nouveaux droits

Action syndicale, soutenue par la majorité des syndiqué·es au dernier congrès d'orientation, porte la vision d'un syndicalisme unitaire et rassembleur capable de convaincre un nombre croissant de collègues de s'engager aux côtés du SNESUP et de faire partager largement ses revendications pour défendre les acquis et gagner de nouveaux droits. Pour cela, elle œuvre à construire des convergences pour rassembler et pour que la parole du SNESUP soit largement entendue dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) et au sein de la FSU.

Depuis plus de deux mois nous sommes engagé-es dans un mouvement d'une ampleur inédite, dans nos établissements et dans la rue, contre un projet de réforme des retraites injuste, brutal et injustifié, touchant particulièrement les femmes, et, spécifiquement dans l'ESR, des contractuel·les en nombre important et des enseignant-es (E) et enseignant-es-chercheur-es (EC) recruté-es tardivement. Le gouvernement, acculé, a finalement contourné le vote parlementaire via l'article 49.3. L'intersyndicale l'a mis en échec dans l'opinion en dévoilant à la fois ses mensonges et le peu de cas qu'il fait de la démocratie au risque de renforcer l'extrême droite. Elle a permis de rappeler le rôle fondamental des organisations syndicales et l'importance de l'unité et du rassemblement pour défendre avec plus de force nos droits et libertés et porter la démocratie sociale.

Face à la crise politique qui se profile, à l'urgence climatique et à celle de justice sociale, à la guerre aux portes de l'Europe, le gouvernement s'entête, choisissant le camp de la finance et des puissances économiques et usant d'une répression démesurée, intolérable, qui pèse sur la démocratie.

Dans l'ESR, il livre les universités au marché et à la mise en concurrence et détruit les statuts protecteurs des personnels et des établissements. Il détériore la qualité des formations publiques et les conditions d'études. Parallèlement, les questions écologiques et environnementales, pourtant vitales, sont traitées superficiellement sans articulation avec un questionnement global sur l'organisation sociale, politique et les conditions de notre travail dans un système capitaliste qui fait chaque jour la démonstration de son impasse.

Dans les établissements, l'autoritarisme de certaines directions contourne le fonctionnement démocratique. Une partie d'entre elles a même imposé le "distanciel" pour briser les grèves actuelles. Le choix de l'indemnitaire comme seule voie de revalorisation - négligeant par ailleurs les enseignant·es du second degré, les vacataires et les non titulaires - exacerbe les inégalités et la concurrence au sein du personnel. La généralisation de l'emploi contractuel accroît la précarité des agents et affaiblit leurs droits.

## Notre responsabilité est grande pour montrer que d'autres voies sont possibles.

Pour construire les luttes unitaires nécessaires pour défendre tous les services publics, notamment celui de l'ESR, il est indispensable de renforcer et faciliter la syndicalisation, particulièrement chez les jeunes et les non titulaires. Grâce au travail immense des militant·es aux niveaux national et local, les élections professionnelles ont permis au SNESUP de se réaffirmer comme la première force syndicale chez les E et EC, titulaires ou non titulaires, en gagnant un siège de plus pour la FSU au CSA ministériel, mais aussi de progresser dans les établissements. Nous devons poursuivre sur cette dynamique qui conforte notre orientation et la collaboration fructueuse avec les autres syndicats de la FSU dans l'ESR.

A la tête de la direction nationale, au sein des instances du SNESUP et de la FSU, de l'intersyndicale, dans les instances représentatives, tout comme dans les établissements où l'action quotidienne se mène, les militant·es *Action syndicale* portent et mettent en œuvre les propositions progressistes du SNESUP pour le service public de l'ESR, pour peser notamment en faveur de l'égalité femmes-hommes, de meilleures conditions de travail, de plus de droits sociaux et de mesures de stabilisation et de titularisation pour les contractuel·les. Ils et elles défendent la fin du gel du point d'indice et une revalorisation salariale qui permette à tous les personnels de faire face à l'inflation galopante, ainsi que l'amélioration des traitements indiciaires et des carrières incluant notamment la reconnaissance du doctorat. Face à l'insuffisance budgétaire et aux inégalités criantes de dotation entre établissements, ils et elles revendiquent un plan massif de recrutement de titulaires, un financement de la recherche pérenne et indépendant sur tout le territoire et un système de répartition permettant d'offrir les mêmes chances aux étudiant·es partout sur le territoire. Dans le cadre du mouvement actuel, ils et elles portent une prise en compte des années d'études et des périodes d'activité à l'étranger dans le calcul des pensions.

La défense des libertés publiques, académiques et des droits des personnels, en particulier de celles et ceux qui sont les plus vulnérables, est un enjeu prioritaire pour le SNESUP. Cette exigence requiert de défendre les instances élues, aujourd'hui attaquées, qui sont les garantes de la démocratie universitaire et de la protection des personnels (CNU, CoNRS, CNESER mais aussi les CSA et leurs formations spécialisées, les CAP, etc.). Elle passe aussi par le soutien concret de la direction nationale aux sections locales qui font vivre notre syndicat dans les établissements et enrichissent le travail national.

Action Syndicale construit sa réflexion et son action à la fois sur la prise en compte du quotidien des collègues et de la situation de crises sociale, économique et écologique que traverse le pays. C'est ce double ancrage indispensable qui permettra au SNESUP de pouvoir construire le cadre d'actions efficaces et les rapports de force nécessaires pour gagner de nouveaux droits.

## Liste des 242 signataires au 10 mai 2023

Laetitia Abel-Tiberini (Marseille), Annabelle Allouch (Amiens), Chantal Amade-Escot (Toulouse 2, R), Jean Amar (SFR 94, R), Bassir Amiri (Besançon), Amal Aribi (Evry), Thierry Arnal (Valenciennes) Michèle Artaud (INSPE Aix-Marseille), Philippe Aubry (Sorbonne U), Lilian Aveneau (Poitiers), Anne Balansard (Aix-Marseille), Georges Barakat (Le havre), Oussama Barakat (Besançon), Evelyne Barbin (Nantes, R), Natalia Bazoge (Grenoble), Laurence Becel (Le Mans), Amar Bennasroune (Reims), Sylvie Bepoix (Besançon), Noël Bernard (Chambéry), Anne-Marie Bernardi (Marseille, R), François Bon (Toulouse 2), Stéphane Bonnéry (Paris 8), Patrick Bouchet (Dijon), Driss Boumeggouti (Toulouse 2), Nicolas Bourmeyster (Poitiers), Pierre Boutan (Montpellier, R), Fabrice Bouyssieres (Toulouse 2, R), David Bramoullé (Toulouse 2), Jean-Luc Bretdibat (Toulouse 2), Sylvain Brocquet (Aix-Marseille), Françoise Brunel (Paris 1, R), Thierry Cabioch (Poitiers), Emilie Cadez (Toulouse 2), Florent Calvayrac (Le Mans), Marie Carcassonne (Paris-Dauphine), Anne Carol (Aix-Marseille), Sylvie Cébé (Clermont Auvergne), Sébastien Celles (Poitiers), Peggy Cénac (Dijon), Gérard Cendrés (Bordeaux, R), Marc Champesme (Paris 13), Pierre Chantelot (Marne-la-V.), Hélène Chardin (Paris Cité), Dominique Charrier (Staps, Paris Sud), Hervé Christofol (Angers), Philippe Cinquin (Grenoble), Pauline Collet (Toulouse 2), Stéphanie Combettes (Toulouse 3), Sidoine Corbin (Paris 1), Muriel Coret (INSPE Poitiers), Valérie Coronas (Poitiers), Pierre-Yves Cottet (Angers), Marie Cottrell (Paris 1), Carole Couegnas (Angoulême), Diana Cretu Millogo (Poitiers), Vincent Danjean (Grenoble), Jérôme Deauvieau (ENS Ulm), Guillaume Débat (Toulouse 2), Jean-Michel Delaplace (La Réunion), Marc Delepouve (Lille 1), Emmanuel De Lescure (Paris Cité), Serge Deneuvéglise (Lille), Jacqueline Descarpentries (Paris 8), Elvire Diaz (Poitiers), Sandrine Dielbolt (Poitiers), Hervé Diot (La Rochelle), Valentine Drevet-Benatti (Poitiers), Christine Duprat (IUT Toulouse), Francis Dupuy (Toulouse 2, R), Jean-Pierre Durand (Evry, R) Lionel Dutheil (Marne-la-V.), Rachid El-Guerjouma (Le Mans), Mohamed Embarki (Besançon), Aurélie Epron (Lyon 1), Didier Fasquelle (Université du Littoral), Paul-Louis Fabre (Toulouse 3, R), Sylvane Faure (Nice), Laurence Favier (Lille 3), François Favory (Besancon, R), Bruno Feral (Poitiers), Alexandre Fernandez (Bordeaux), Alain Ferrarini (Aix-Marseille), Antoine Ferry (Paris 1, R), Didier Foucault (Toulouse 2), Daniel Frandji (Lyon 2), Olivier Frecon (Poitiers), Véronique Figini (ENS Lumière), Maryse Gadreau (Dijon), Estelle Galbois (Toulouse 2), Ghislaine Gallenga (Aix-Marseille), Yann Garcenot (Aix-Marseille), Alexandre Garcia (CNAM), Marie-Carmen Garcia (Lyon 1), Martine Garcia (Poitiers), Olivier Garet (U. Lorraine), Jean-Claude Garric (IUT Toulouse, R), Olivier Gebuhrer Strasbourg, R), Mathieu Georget (IUT Saint-Nazaire), Pierre Gérard (IUT Villetaneuse), François Giligny (Paris 1), Jean-Pierre Guelfucci (Toulouse, R), Zohra Guerraoui (Toulouse 2), Olivier Guerrier (Toulouse 2), Hervé Goldfarb (Lyon 2), Vincent Gouëset (Rennes 2), Raymond Grüber (Marne-la-V.), Fabrice Guilbaud (Paris), Philippe Guy (INSA Lyon), Gaële Henri-Panabiere (Paris Cité), Michel Henry (Besançon, R), David Helbert (Poitiers), Maurice Hérin (Le Mans, R), Emmanuel Huertas (Toulouse 2), Jean-Pierre Jardin (IUT St-Denis), Pierre Jardon (Grenoble, R), Gisèle Jean (Poitiers, R), Anne Joulain (Poitiers), Karl Joulain (Poitiers), Claudine Kahane (Grenoble, R), Malika Kaheraoui (Poitiers), Michel Kaplan (prof. émérite), Kaouthar Ben Abdallah (Besançon), Med Kechidi (Toulouse 2), Fabien Knittel (Besançon), Philippe Lagrange (Poitiers), Stéphanie Laguérodie (Paris 1), Jean-Paul Lainé (Rouen, R), Eric Lamballais (Poitiers), Jacob Lamblin (Grenoble), Gilles Laschon (Tours), Michelle Lauton (Paris Sud, R), Florence Laval (Poitiers), Nathalie Lavielle-Gutnik (U. Lorraine), Frédéric Lebaron (ENS Paris-Saclay), Daniel Lebaud (Besançon, prof. émérite), Lionel Leduc (La Réunion, R), Florence Legendre, (IUT Auch), Michel Lehmann (Toulouse 2), Hervé Lelièvre (Museum Histoire Naturelle, R), Hervé **Lelourec** (Nantes, R), Pascal **Lenoir** (Angers, R), Arnaud Le Ny (Créteil), Isabelle Leroux (Angers), Frédérique Letué (Grenoble), Brigitte Lion (Paris 1), Stéphanie Loncle (Caen), Isabelle Luciani (Aix-Marseille), Corinne Luxembourg (Paris 13), Charly Machemehl (Staps, Rouen), Gaël Mahé (Paris Cité), Florent Margnat (Poitiers), Michel Maric (IUT Reims), Cécile Mary Trojani (Toulouse 2), Gérard Mary (Reims, prof. émérite), Véronique Maume (Lyon 1), Caroline Mauriat (IUT Aix-Marseille), Claude

Mazauric (Rouen, prof. émérite), Simone Mazauric (Nancy, prof. émérite), Fanny Mazzone (Toulouse 2), Marie-Claire Mery (Dijon), Anne Mesliand (Aix-Marseille, R), Julien Michel (Poitiers), Jean-Michel Minovez (Toulouse 2), Pierre Moinard (Poitiers), Guylaine Molina (AixMarseille) Benoit Montabone (Rennes 2), Sandrine Morsillo (Paris 1), Florence Mouchet (Toulouse 2), Jean-Luc Nardone (Toulouse 2), Marc Neveu (Dijon), Emmanuelle Nigues (Créteil), Frédéric Noël (Grenoble), Line Numa-Bocage (Cergy), Mohamed Ouerfelli (Aix Marseille), Valeria Pansini (Rennes 2), Françoise Papa (Grenoble, R), Rémy Pech (Toulouse 2), Yoan **Pechaud** (Marne-la-V.), Christine **Peyron** (Dijon), Vincent **Peyrot** (Marseille), Andreas Pfersmann (Tahiti), Marion Picker (Tours), Christian Pihet (Angers), Fabrice Planchon (Sorbonne U), Alain Policar (Limoges, R), Clotilde Policar (ENS Paris), Alain Portron (Le Havre, R), Michaël Pouzenc (Toulouse 2), Anne Raskine (Marne-la-V.), Yohann Rech (Staps, Rennes 2), Fabrice Reneaud (Toulouse 2), Luc Robène (Bordeaux), Anolga Rodionoff (Saint-Etienne), Éric Roditi (Paris Cité), Anne Roger (Lyon 1), Anis Rojbi (Paris 8), Martine Roques (Poitiers), Stéphanie Rossano (Marne-la-V.), Philippe Rousseau (Lille 3, R), Bernard Roux (Lyon), Frédérique Roux (Rennes 2), Robert Ruiz (Toulouse 2), Laurent Saintis (Angers), Françoise Salardaine (Poitiers, R), Nicolas Sandeau (Marseille), Damien Sauze (Lyon 2), Jean-Pierre Sceaux (Le Havre, R), Daniel Schaub (Angers, R), Can Selcuk (Marne-la-V.), Gaëlle Sempe (Rennes 2), Claude Seureau (Paris 6, R), Ariel Sevilla (Reims), Mohamed Sidir (Amiens), Nicolas Sieffert (Grenoble), Thierry Simon (Toulouse 2), Philippe Sindzingre (Sorbonne U.), Hélène Sirven (Paris 1), Liliane Sochacki (IUT, Toulouse 3), Valérie Sottocasa (Toulouse 2), Gilles Tabourdeau (Poitiers), Najat Tahani (Le Mans), Rania Talbi (Poitiers), Stéphane Talbot (Chambéry), Stéphane Tassel (Marne-la-V.), Jean-Pierre Terrail (UVSQ, R), Florent Tétard (IUT, Paris 13), Antoine Thepaut (INSPE Lille), Nathalie Thiriet (Poitiers), Pierre Thorez (Le Havre, R), Myriam Tsikounas (Paris 1), Gilles Uhlrich (Staps, Paris Sud), Alet Valero (Toulouse 2, R), Bruno Vallette (Paris 13), Marc Vantourout (Paris Cité), Stéphane Vauclin (Poitiers), Marie-Jeanne Verny (Montpellier, R), Sandrine Vial (Versailles), Stéphanie Volteau (Poitiers), Katia Walker (IUT Toulouse, R), Philip Walker (IUT Toulouse, R), Mustapha Zidi (Créteil), Alexandre Zimmer (Dijon)